



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le mardi 23 mars 2010 — N° 97

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Yvon Vallières**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 13 h 45.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

Mme Houda-Pepin (La Pinière) fait une déclaration concernant la création du Cercle des femmes parlementaires.

---

M. McKay (L'Assomption) fait une déclaration concernant la Journée mondiale de l'eau.

---

Mme Thériault (Anjou) fait une déclaration concernant les athlètes québécois qui ont participé aux Jeux paralympiques de Vancouver 2010.

---

M. Pelletier (Rimouski) fait une déclaration concernant la Marche mondiale des femmes du Québec à Rimouski.

---

M. Grondin (Beauce-Nord) fait une déclaration concernant le Magasin économique Vachon de Sainte-Marie de Beauce.

---

**23 mars 2010**

---

Mme Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne) fait une déclaration concernant la Semaine des popottes roulantes.

\_\_\_\_\_

Mme Doyer (Matapédia) fait une déclaration concernant la Marche mondiale des femmes du Québec.

\_\_\_\_\_

M. Huot (Vanier) fait une déclaration concernant Mme Andréanne Mecteau.

\_\_\_\_\_

Mme Bouillé (Iberville) fait une déclaration concernant Mme Laurence Racette et M. Marcel Létourneau.

\_\_\_\_\_

M. Sklavounos (Laurier-Dorion) fait une déclaration concernant la Journée québécoise des allergies alimentaires.

\_\_\_\_\_

À 13 h 58, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 14 h 06.

\_\_\_\_\_

23 mars 2010

---

Moment de recueillement

### **Présentation de projets de loi**

Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 90 Loi concernant le parc national du Mont-Orford.

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 90.

### **Dépôts de documents**

M. Dupuis, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées par les députés de Champlain et de Jonquière, le 26 novembre 2009, concernant la centrale nucléaire Gentilly-2;

(Dépôt n° 1115-20100323)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée par le député de Laurier-Dorion, le 18 février 2010, concernant la traduction des débats de l'Assemblée nationale en langue des signes québécoises (LSQ);

(Dépôt n° 1116-20100323)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée par le député de Matane, le 18 février 2010, concernant la réfection de la route centrale entre Saint-Ulric et Saint-Léandre, dans la circonscription de Matane.

(Dépôt n° 1117-20100323)

23 mars 2010

---

M. le président dépose :

Copie du préavis de la motion proposée par M. Bonnardel (Shefford) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 24 mars 2010, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 1118-20100323)

### **Dépôts de rapports de commissions**

M. Pinard (Saint-Maurice), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, qui le 17 mars 2010, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 77, Loi modifiant la Loi sur le cadastre et le Code civil. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1119-20100323)

---

Mme Malavoy (Taillon), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 20 janvier 2010, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de règlement sur la sécurité des piscines résidentielles, ainsi qu'à l'étude dudit projet. La Commission s'est également réunie en séance de travail, le 17 mars 2010, relativement à ce mandat. Le rapport contient 10 recommandations.

(Dépôt n° 1120-20100323)

### **Dépôts de pétitions**

M. Deltell (Chauveau) dépose :

**23 mars 2010**

---

L'extrait d'une pétition, signée par 1 944 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'accès en garderie à contribution réduite pour toutes les familles du Québec.

(Dépôt n° 1121-20100323)

---

M. Leclair (Beauharnois) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 83 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande d'enquête publique sur l'industrie de la construction.

(Dépôt n° 1122-20100323)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Kelley (Jacques-Cartier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 682 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la protection de l'écoterritoire de l'Anse-à-l'Orme, à Sainte-Anne-de-Bellevue.

(Dépôt n° 1123-20100323)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Curzi (Borduas) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 25 120 enseignantes et enseignants de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSN), concernant le projet de règlement modifiant le régime pédagogique et le calendrier scolaire.

(Dépôt n° 1124-20100323)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Villeneuve (Berthier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 834 citoyens et citoyennes de Saint-Barthélemy et ses environs, concernant l'augmentation du salaire du maire de Saint-Barthélemy.

(Dépôt n° 1125-20100323)

---

**23 mars 2010**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 217 citoyens et citoyennes de la grande région de Montréal, concernant le prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal vers l'est.

(Dépôt n° 1126-20100323)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

### **Votes reportés**

L'Assemblée tient le vote reporté, à la séance du 18 mars 2010, sur la motion proposée par Mme Normandeau, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, proposant l'adoption du projet de loi n° 57, Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (*titre modifié*).

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 70 en annexe)

Pour : **113** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 57 est adopté.

### **Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Charest, premier ministre, Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

**23 mars 2010**

---

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne le centenaire du journal La Tribune et qu'elle reconnaisse sa contribution exceptionnelle au rayonnement de la ville de Sherbrooke, de la région des Cantons-de-l'Est et du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à un avis touchant les travaux des commissions.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre et compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 83, Loi encadrant l'obligation faite à l'État de financer certains services juridiques.

#### **Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. McKay (L'Assomption), M. Huot (Vanier), Mme Roy (Lotbinière) et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec confirme, par une reconnaissance officielle, sa vision du Saint-Laurent comme un patrimoine national à protéger, à développer et à mettre en valeur conformément à ce que recommande notre Politique nationale de l'eau.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

**23 mars 2010**

---

Le débat terminé, la motion est adoptée.

---

M. Gautrin (Verdun) présente une motion concernant le financement des partis politiques provinciaux; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée à l'égard du projet de loi n° 58, Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions législatives concernant les communautés métropolitaines;
  - la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée à l'égard du projet de loi n° 67, Loi sur l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux.
- 

M. Chagnon, deuxième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'économie et du travail se réunira en séance de travail afin de décider si la commission veut se saisir de certaines pétitions.

#### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

M. Chagnon, deuxième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 24 mars 2010, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Bonnardel (Shefford).

Cette motion se lit comme suit :

23 mars 2010

---

QUE la Commission de l'administration publique entende Me Marc Bellemare, avant la fin de la présente période des travaux, concernant le financement des partis politiques, tout en lui procurant l'immunité parlementaire.

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption du principe*

M. Dutil, ministre du Revenu, au nom de M. Béchard, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Réforme des institutions démocratiques, propose que le principe du projet de loi n° 78, Loi modifiant la Loi électorale concernant la représentation électorale et les règles de financement des partis politiques et modifiant d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Au cours de son intervention, M. Dutil, ministre du Revenu, propose la motion de scission suivante :

QU'en vertu de l'article 241 du Règlement, le projet de loi n° 78, Loi modifiant la Loi électorale concernant la représentation électorale et les règles de financement des partis politiques et modifiant d'autres dispositions législatives, soit scindé en deux projets de loi : un premier intitulé Loi modifiant la loi électorale concernant la représentation électorale, comprenant les articles 1 à 7, 24, 53 et 55-1°, à l'exception du mot « 8 » qui est remplacé par le mot « 7 »; et un deuxième intitulé Loi modifiant la Loi électorale concernant les règles de financement des partis politiques et modifiant d'autres dispositions législatives, comprenant les articles 8 à 23, 25 à 52, 54 et 55-2°.

23 mars 2010

---

À 15 h 51, M. Chagnon, deuxième vice-président, prend la question de la recevabilité de cette motion en délibéré et à cette fin suspend la séance jusqu'à 16 h 45.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 16 h 51.

\_\_\_\_\_

M. Gendron, troisième vice-président, déclare la motion de scission recevable.

Un débat s'ensuit sur la motion proposant de scinder le projet de loi n° 78.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Par conséquent, conformément à l'article 241 du Règlement, les projets de loi résultant de la scission doivent être réinscrits au *Feuilleton et préavis* à l'étape de la présentation.

\_\_\_\_\_

À 17 h 14, à la demande de M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 17 h 45.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 17 h 50.

\_\_\_\_\_

23 mars 2010

---

**Débats de fin de séance**

Du consentement pour déroger à l'article 309 du Règlement, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Bergeron (Verchères) à Mme Boulet, ministre des Transports, concernant les primes des dirigeants de la SAAQ;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Charette (Deux-Montagnes) à Mme James, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, concernant les promesses du gouvernement dans le contexte du séisme à Haïti.

---

Mme James, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, propose l'ajournement des travaux au mercredi 24 mars 2010, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 18 h 15, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 24 mars 2010, à 9 h 45.

*Le Président*

**YVON VALLIÈRES**

23 mars 2010

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Normandeau, ministre des Ressources naturelles et de la Faune :

(Vote No. 70)

POUR - 113

Arcand	Chevarie	Kelley	Pelletier
Auclair	Cloutier	Khadir	<i>[Rimouski]</i>
Aussant	Corbeil	Kotto	Pigeon
Bachand	Courchesne	Lapointe	Pinard
<i>[Outremont]</i>	Curzi	Leclair	Poirier
Bachand	D'Amour	L'Écuyer	Ratthé
<i>[Arthabaska]</i>	Deltell	Léger	Rebello
Beaudoin	Diamond	Lehouillier	Richard
<i>[Rosemont]</i>	Doyer	Lemay	<i>[Marguerite-D'Youville]</i>
Beaudoin	Drainville	Lessard	Robert
<i>[Mirabel]</i>	Drolet	MacMillan	Rotiroti
Bédard	Dubourg	Malavoy	Roy
Bergeron	Dufour	Maltais	Simard
Bergman	Dupuis	Mamelonet	<i>[Dubuc]</i>
Bernard	Dutil	Marceau	Simard
Bernier	Ferland	Marcoux	<i>[Richelieu]</i>
Bérubé	Gagnon-Tremblay	Marois	Sklavounos
Billette	Gaudreault	Marsan	St-Amand
Blais	<i>[Hull]</i>	Matte	St-Arnaud
Blanchet	Gaudreault	McKay	St-Pierre
Bolduc	<i>[Jonquière]</i>	Ménard	Thériault
Bonnardel	Gautrin	Moreau	Tomassi
Boucher	Gauvreau	Morin	Traversy
Bouillé	Gignac	Normandeau	Tremblay
Boulet	Girard	Ouellette	Trottier
Carrière	Gonthier	Ouimet	Turcotte
Champagne	Grondin	Pagé	Vallée
Charbonneau	Hamad	Paquet	Vien
Charest	Hivon	Paradis	Villeneuve
Charette	Huot	Pelletier	Weil
Charlebois	James	<i>[Saint-Hyacinthe]</i>	Whissell